

Colloque de l'ACSQ

Qualifier 100 % des jeunes : de la formation initiale à la vie professionnelle

Conférence d'ouverture

L'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation des jeunes, un des moyens pour permettre la qualification de 100 % des jeunes

Paul Inchauspé
Hôtel Loews Le Concorde, Québec
Le 5 novembre 2000

Introduction

Je pense avoir été un peu léger en acceptant d'être ici ce soir avec vous. Les organisateurs de ce rassemblement espéraient avoir le ministre de l'Éducation pour faire la conférence d'ouverture du colloque. En son absence, on m'a demandé si j'acceptais d'être lanceur de relève. J'ai dit imprudemment oui, parce que cela me donnait l'occasion de dire certaines choses concernant l'enseignement professionnel et donc d'essayer de clarifier, et cela d'abord pour moi-même, certaines idées et préoccupations que je nourris depuis quelques années sur le sujet.

Mais j'avais oublié que dans une conférence d'ouverture, un dimanche soir, à l'heure du Gala de l'ADISQ, on ne traite pas un tel sujet sous l'angle qui est le sujet de mes préoccupations actuelles. Ce que je vais vous dire, et qui ne sera pas, je le sais, accepté de prime abord par un certain nombre d'entre vous, se prend mieux le matin, à l'heure du réveil. On a à cette heure de la journée l'esprit plus vif et l'on a ensuite toute la journée pour digérer ce qu'on a entendu. On s'attend plutôt le soir à un discours rassurant, encourageant, enrobant, ce que j'ai du mal parfois à faire quand je traite de la question de l'enseignement professionnel. En effet, je suis tellement convaincu de son importance qu'il m'arrive trop souvent de m'impatienter des lenteurs que je constate à l'intégration, au sein de l'enseignement secondaire, de l'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation pour les jeunes. C'est ce qui risque aussi de se passer ce soir, car **on me demande de traiter de l'enseignement professionnel, du point de vue de l'objectif de qualification de 100 % des jeunes**. C'est là le thème de ce colloque.

Pour qualifier à 100 % les jeunes, un système scolaire doit tenir compte de la diversité de leurs intérêts et de leurs aptitudes. Aussi, en tant que système il doit proposer une diversification des parcours scolaires. L'enseignement professionnel est un de ces parcours. Voici ce que dit sur cette question le rapport final des États généraux sur l'éducation :

*Nous croyons qu'il est essentiel de tout mettre en œuvre pour qu'aucun jeune ne quitte le système scolaire sans y avoir acquis une qualification professionnelle qui lui permet de s'intégrer dans le marché du travail. Comme nous l'avions souligné dans l'Exposé de situation, la réforme de la formation professionnelle de 1986, en haussant les exigences de la formation générale à l'entrée dans cette filière dans l'espoir de la revaloriser, a contribué à en éloigner bien des jeunes. Les élèves de moins de 20 ans comptent en effet pour moins du tiers des inscriptions à la formation professionnelle du secondaire. **Il nous paraît urgent de recréer, parallèlement au parcours actuel, qui est plus adapté aux besoins des adultes, une filière de formation professionnelle pour les jeunes et de faire en sorte qu'elle soit considérée comme une voie normale de scolarisation...** (C'est moi qui souligne)*

(Rapport final de la Commission des États généraux sur l'Éducation, page 23)

Suite au rapport Pagé, on travaille sans doute à recréer, ici ou là, cette filière de formation professionnelle pour les jeunes, mais je suis étonné et, hélas trop souvent aussi impatient, des lenteurs à le faire. Mais je suis plus étonné encore de voir que cette préoccupation est trop peu présente chez les responsables du secondaire alors que la préoccupation de l'adaptation scolaire est pourtant, elle, chez eux, très présente. C'est comme si la question de l'enseignement professionnel pour les jeunes ne les concernait pas. À leurs yeux, l'enseignement professionnel se passe ailleurs. Cette forme d'enseignement concerne les adultes et la réponse du système scolaire aux besoins du milieu du travail. La préoccupation essentielle du secondaire serait, elle, celle de la préparation des élèves au Diplôme d'enseignement secondaire! Et vous qui travaillez dans les Centres de formation professionnelle, vous n'êtes pas non plus nécessairement les promoteurs les plus actifs de l'ouverture d'un enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation pour les jeunes. En effet, la relance de l'enseignement professionnel s'est faite en la sortant des polyvalentes et en l'ouvrant d'abord aux adultes et vous craignez de revenir aux situations antérieures et de perdre vos nouveaux acquis. Dans ce contexte, la formule *l'enseignement professionnel doit être une voie normale de scolarisation pour les jeunes* est répétée comme un mantra, mais dans les faits, c'est comme s'il y avait une résistance sourde à sa mise en application.

Alors il ne s'agit pas de s'impatienter, comme je l'ai fait trop souvent, mais de comprendre. Il faut comprendre pourquoi cette idée évidente n'est pas si facilement ni si effectivement partagée. Peut-être qu'au terme de cet effort de compréhension des causes de ces résistances trouvera-t-on mieux les moyens de les contourner ou de les dépasser?

Pour aller dans ce sens, voici le parcours que je vous propose :

- dans un premier temps, je vous dirai quelques faits qui donnent à penser, qui, du moins, me donnent à penser parce qu'ils m'étonnent. Ces faits, si l'on s'y arrête et qu'on s'en étonne, posent clairement le problème de la résistance qui existe encore, au sein du secondaire, à considérer la formation professionnelle comme une possibilité de voie normale de scolarisation pour certains jeunes;
- dans un deuxième temps, je ferai une petite revue historique de l'évolution de l'enseignement professionnel au secondaire, en montrant ce qui était voulu et ce qui, de fait, est advenu. Cette revue historique permet, je crois, de dégager ce qu'on peut appeler *une pente du système*. Et cette pente ne va pas dans le sens de l'intégration dans le système secondaire de l'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation des jeunes. On observe en effet, après des tentatives d'intégration, des phénomènes récurrents de rejet. Le rapport Pagé veut à son tour inverser cette pente du système et il propose des correctifs à la réforme Ryan de la formation professionnelle. La connaissance du passé peut donc être éclairante pour mieux saisir les difficultés à surmonter;
- dans un troisième temps, j'esquisserai quelques hypothèses permettant de comprendre ce qui se passe. J'indiquerai quelques référents qui jouent quand il est question de l'enseignement professionnel et qui expliquent peut-être, c'est du moins mon hypothèse, la résistance qui existe encore aux corrections de trajectoire voulues par le rapport Pagé et le rapport des États généraux sur l'éducation. Pour faire bouger les choses, il faut aussi faire bouger les plaques tectoniques de ces référents.

Cependant, ce que j'avancerai dans cette troisième partie, je le ferai sur la pointe des pieds. Et cela pour deux raisons. D'abord, je formule ces idées à titre d'hypothèse : ce sont des idées qui depuis quelque temps me trottent dans la tête, je ne les ai pas validées, ce sera ma première occasion de le faire. De plus, je sais par expérience que lorsqu'on touche, pour les ébranler, certains référents qui constituent le noyau intime de ses convictions, on ne reçoit pas facilement ce qui est dit, du moins dans un premier temps. Je prends un risque en parlant de ces choses, un dimanche soir, sans qu'une période de questions permette de mieux m'expliquer. Mais j'assume ce risque. Et j'ai promis aux organisateurs de ce colloque un texte écrit de cette conférence, texte rédigé avec plus de soin et sur certains points plus développé que ce que je vous dirai ce soir. Vous pourrez donc lire à tête reposée, par la suite, le texte de cette conférence d'ouverture.¹

¹ Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, je vous dois un mot d'explication sur les raisons de l'intérêt que j'ai porté, durant toute ma vie professionnelle, aux problèmes de l'enseignement professionnel et technique. Étudiant, j'ai travaillé, en France, dans un lycée technique qui donnait trois niveaux de formation professionnelle et technique (Certificat d'aptitude professionnelle, Brevet d'études professionnelles, Baccalauréat technique). Pendant 30 ans, j'ai travaillé dans deux cégeps (Vieux-Montréal et Ahuntsic), deux cégeps ayant des populations étudiantes importantes : 6 000 jeunes dont plus de 70 % sont inscrits dans des programmes techniques, plus de 10 000 adultes dont presque la totalité sont inscrits dans des programmes de formation technique. Ces deux cégeps ont une forte culture de formation technique héritée d'institutions auxquelles elles ont succédé : l'Institut technologique de Montréal et l'Institut des Arts appliqués pour le cégep du Vieux-Montréal, l'Institut technologique Laval et l'Institut des Communications graphiques pour le cégep Ahuntsic. En 1986-1987, j'ai participé à l'OCDE à une étude comparative de la situation et de l'évolution des systèmes d'organisation des études pour les 15-19 ans (formation générale, formation professionnelle, formation technique). Cette étude portait sur une vingtaine de pays et chaque expert devait présenter selon un même canevas, la situation de son pays. La réforme de l'enseignement professionnel du ministre Claude Ryan était alors en chantier, j'en ai fait évidemment état. Et depuis lors, j'ai suivi plus attentivement le développement de l'enseignement professionnel au secondaire.

Première partie

1— Quelques faits qui donnent à penser

Voici quelques faits qui donnent à penser et qui montrent les difficultés qui existent encore à considérer, et surtout à faire en sorte, que l'enseignement professionnel soit vu, au sein des études du système secondaire, comme une voie normale de scolarisation pour les jeunes.

- Il y a cinq ans, le Conseil régional de développement de l'Île de Montréal voulait savoir combien de personnes étaient inscrites à l'enseignement professionnel sur l'Île de Montréal. Il y en avait 10 000 dont 800 seulement étaient des jeunes de moins de 18 ans.
- Dans une commission scolaire de la région de Montréal (je tiens l'information de la responsable des services de l'éducation des adultes), 80 % des effectifs scolaires de l'éducation des adultes sont des jeunes de 16 à 18 ans inscrits en formation générale. Dans quatre commissions scolaires d'une région du Québec (je tiens l'information d'un responsable de la direction régionale de cette région), un peu plus de 50 % des effectifs sont des jeunes de 16 à 18 ans inscrits en formation générale. La majorité de ces jeunes (je tiens l'information d'une responsable de services d'éducation des adultes), abandonnent rapidement leurs cours et on les retrouve plus tard, de nouveau à l'école, dans les programmes de réinsertion professionnelle de la main d'œuvre.
- Deux écoles secondaires ayant déjà tiré les conséquences de la réforme du curriculum d'études, qui vise, entre autres, à changer la fonction actuelle du premier cycle du secondaire, ont dénommé *préprofessionnels* leurs groupes d'élèves inscrits en *adaptation scolaire*, donnant ainsi une destination de parcours scolaire à ces élèves et à leurs professeurs. Dans une de ces écoles, au printemps dernier, les 2/3 d'une cohorte d'un peu plus de 90 de ces élèves ont réussi les tests d'admission dans des programmes professionnels. Cela ne semblait pas faire l'affaire du directeur général de la commission scolaire qui n'aurait pas, disait-il, perdu de l'argent si ces élèves avaient été dirigés en formation générale à l'éducation des adultes.
- Lors des États généraux sur l'éducation, j'ai rencontré à Drummondville un groupe d'enseignants s'occupant d'élèves inscrits en Insertion sociale et professionnelle des jeunes. Au terme de ces études, ces enseignants organisaient pour ces élèves, en présence de leurs parents, une remise de diplôme. Un diplôme-maison évidemment. (Il n'y a que la détermination de Normand Maurice qui devait réussir, quelques mois plus tard, à arracher au ministre Jean Garon un diplôme du ministre pour les élèves du réseau des CFER!). Ces jeunes de Drummondville, au terme de leurs études dans ce programme, trouvaient du travail et certains d'entre eux, dès le lundi suivant, étaient engagés chez Cascades à 11 ou 13 dollars de l'heure, mais pour les statistiques du ministère, ces enseignants avaient produit des décrocheurs puisque ces élèves sortaient du système scolaire sans DES!
- Cet automne, le Palmarès des écoles secondaires et les Plans de réussite demandés par le ministre ont donné de l'importance à la mesure de la diplomation dans la détermination de la cote des écoles. Des voix se sont élevées, avec raison, contre l'iniquité de la construction d'une telle cote au moyen d'un taux brut de diplomation.

Toutes les écoles n'ont pas des élèves ayant les mêmes aptitudes et ces élèves ne proviennent pas des mêmes milieux, il y a donc injustice à les classer à partir du même critère, le taux de réussite au Diplôme d'études secondaires. Mais vous êtes-vous étonnés de ce qu'aucune voix ne se soit élevée à cette occasion pour trouver curieux que **la réussite des élèves de toute la population primaire et secondaire du Québec se fasse à partir de la réussite d'un seul et même diplôme de formation générale et de format unique**? On me dira, on ne peut pas s'en étonner, il n'y a pas d'autres diplômes, c'est le seul que l'on ait pour mesurer la réussite. Mais justement n'est-ce pas cela qui fait problème? Comment concilier une telle pratique et la volonté de considérer l'enseignement professionnel comme une voie normale de scolarisation?

- En grande pompe, nos dirigeants politiques ont lancé, voici quatre ans, lors d'un sommet socio-économique, un programme de formation par apprentissage, alternative à la formation professionnelle scolaire. Moins de 10 apprentis ont été ainsi diplômés. On abandonne le projet et il est relancé sous une autre forme. Mais avant, quel *post mortem* a-t-on fait de cet échec? Autre que le recours à l'explication très générale suivante : cette forme de formation ne correspondrait pas à notre culture! Cet échec est révélateur de quoi? Quelle leçon doit en tirer le système scolaire? Qui s'est préoccupé de la question?
- À l'enseignement professionnel, au secondaire, les programmes d'études sont établis de façon très précise par le ministère : les compétences à acquérir sont, en détail, spécifiées, les activités d'apprentissage nécessaires pour les acquérir sont préalablement déterminées, le temps que l'enseignant doit accorder à chacune d'elles est, dès le départ, défini. Dans un tel contexte, l'enseignant est convié à appliquer ce qui est prescrit. À l'enseignement technique, au collégial, les grandes compétences (il y en a une quinzaine pour un programme de trois ans d'études) sont déterminées par le ministère, chaque collège détermine les activités d'apprentissage permettant d'atteindre la maîtrise de ces compétences, chaque enseignant est responsable de la mise en œuvre des activités d'apprentissage qui lui sont confiées. À l'enseignement professionnel, les charges de cours par contrat limité dans le temps sont nombreuses, il n'existe qu'à l'état embryonnaire un corps de professeurs de l'enseignement professionnel; à l'enseignement technique, il existe un corps de professeurs d'enseignement technique, les chargés de cours y sont rares. On a donc là, pour l'enseignement professionnel et l'enseignement technique, deux modèles de fonctionnement différents, voire opposés. Il ne s'agit pas tant, du moins dans un premier temps, de s'interroger sur les avantages et les inconvénients respectifs des deux modèles, mais d'abord de s'étonner. Mais qui s'étonne de cela? Il est quand même curieux que dans un même système de formation relevant d'un même ministère, celui de l'Éducation, dans un domaine de même nature, celui des formations destinées à la préparation plus immédiate au marché du travail, deux modèles de fonctionnement, basés sur des principes différents pour ne pas dire opposés, soient établis chez deux voisins systémiques très proches dans la ligne du parcours scolaire, l'enseignement professionnel du secondaire et l'enseignement technique du collégial? Et si l'explication de ce paradoxe venait de ce que ces deux enseignements ne sont pas configurés pour la même destination? D'un côté, un enseignement collégial configuré d'abord pour les jeunes, de l'autre, un enseignement professionnel configuré d'abord pour les adultes? Et si la difficulté de considérer l'enseignement professionnel du secondaire comme une voie normale de scolarisation pour les jeunes venait d'abord de cela?

Tous ces faits, me semble-t-il, révèlent, pour peu qu'on s'y arrête et qu'on sache s'étonner, que l'enseignement professionnel du secondaire n'est pas encore considéré, du moins suffisamment et de façon généralisée, et cela au sein même des commissions scolaires, des écoles secondaires et des centres de formation professionnelle, comme une voie normale de scolarisation pour les jeunes. Aussi, je ne me suis pas étonné de ce que j'ai lu dans une des études entreprises par l'OCDE sur l'enseignement professionnel et technique (études du projet VOTEC), celle qui porte sur les itinéraires et la participation des jeunes à l'enseignement professionnel et technique. On y constate que dans tous les pays, **la participation des jeunes à ce type d'enseignement augmente avec les chances d'atteindre des qualifications plus élevées au niveau secondaire et postsecondaire** et que, dans tous les pays, cette augmentation a lieu. Mais il y a une exception, c'est celle du Québec : **les programmes professionnels y débouchent essentiellement sur l'emploi et ne permettent pas de poursuivre les études**, dit l'étude. Au Québec, les programmes de l'enseignement professionnel ne sont pas d'abord des voies normales de scolarisation. Et l'auteur constate qu'au Québec « *les itinéraires professionnels de l'enseignement secondaire sont en voie de disparition* » (Pair, 1998).

Ces propos vous choquent-ils? Beaucoup d'entre vous, vous pensez sans doute que de tels propos ne disent pas la réalité. L'enseignement professionnel n'est pas en voie de disparition, au contraire, la réforme Ryan lui a permis de se relancer et de se développer comme jamais. **Oui, mais a-t-elle été relancée pour les adultes ou pour les jeunes, car ce dont il est question ici c'est la possible scolarisation des jeunes par des itinéraires d'enseignement professionnel?** D'où viennent les difficultés rencontrées dans l'application du rapport Pagé qui veut restaurer dans l'enseignement secondaire des itinéraires professionnels pour les jeunes? Et plus profondément n'y a-t-il pas eu dans le système de l'enseignement secondaire, et cela de façon récurrente, une difficulté à établir des parcours de formation professionnelle, comme voies normales de scolarisation?

Pour pouvoir formuler des hypothèses d'explication de cette difficulté, car si l'on veut contourner une difficulté il faut comprendre ce qui se passe, je vous propose au préalable, dans cette deuxième partie, un détour par l'histoire.

Deuxième partie

2— La pente du système que révèle l’histoire de l’enseignement professionnel dans l’enseignement secondaire est celle du rejet, du cadre de l’enseignement secondaire, de cette forme d’enseignement comme voie normale de scolarisation des jeunes.

Je me contenterai d’évoquer ici quelques étapes des 40 dernières années de cette histoire.

2.1 Les rapports Tremblay et Parent

Au moment du déclin du système artisanal et son remplacement graduel par une industrialisation massive, la formation professionnelle au Québec demeure une affaire privée, ou elle se développe par l’intervention du gouvernement fédéral dans le champ du développement de la main-d’œuvre, ou par celle du ministère du Travail du Québec dans le champ des conventions collectives, ou dans celui de la sécurité du public. C’est le rapport Tremblay, du nom du président du Comité d’études sur l’enseignement professionnel et technique (1962), Arthur Tremblay, qui, le tout premier, propose un système public de formation professionnelle sous l’égide du ministère de l’Éducation. Arthur Tremblay devient ensuite commissaire du rapport Parent et ce rapport reprendra l’essentiel des recommandations du comité qu’il avait préalablement présidé.

Les principes avancés par le rapport Tremblay vont marquer la réorganisation du système éducatif et la prise en charge de la formation professionnelle par le système éducatif. Je rappelle ici quelques-uns de ces principes :

- proposition d’une définition extensive de ce qu’est la formation professionnelle : *toute formation destinée à préparer plus immédiatement à une fonction de travail*;
- clarification de ce que doit viser le système éducatif : « *Aucun enfant ne devrait quitter l’école avant d’avoir reçu un minimum d’enseignement professionnel et le système scolaire devrait être aménagé de telle sorte qu’il puisse, au moment opportun, offrir à chacun l’enseignement professionnel qui convient à ses aptitudes et à ses ambitions* ». (Rapport Tremblay, tome 1, page 116);
- affirmation de la nécessaire articulation entre la formation générale et la formation professionnelle dans le contexte d’une formation professionnelle intégrée dans le système scolaire. La formation générale est nécessaire à la pratique d’un métier. Même si elle ne prépare pas nécessairement à l’exercice d’une fonction, elle donne des instruments et des connaissances utiles pour les métiers et elle favorise l’intégration à la communauté;
- affirmation de la nécessaire convergence des systèmes de formation professionnelle. Il y avait en ce temps-là deux systèmes de formation et de diplomation : celui du milieu relevant du ministère du Travail et celui du système scolaire. Le rapport Tremblay propose un examen unique sanctionnant les compétences professionnelles acquises dans ces deux secteurs. Le rapport Parent ira plus loin, il prônera l’intégration des

centres d'apprentissage relevant des Commissions de formation professionnelle dans le système scolaire.²

2.2 La création de filières de formation professionnelle au sein du système scolaire.

À la suite de ces rapports, l'enseignement professionnel, pris dans son sens large, est organisé tout au long du système scolaire. De gros collèges classiques qu'elles étaient, les universités s'ouvrent aux besoins de formation des différents visages de l'activité d'une société moderne. Avec le temps, elles se donnent une visée professionnelle aussi, sinon plus importante que la visée de recherche. Plus de 80 % de ceux et celles qui fréquentent actuellement les universités sont inscrits dans des baccalauréats dont la fonction est de préparer à un emploi. Pour permettre dans les voies technologiques le développement d'un enseignement supérieur court, un ordre nouveau est créé, celui du cégep, présentant aux jeunes l'alternative d'une filière de formation technologique parallèlement à une filière de formation préparatoire à l'université. Actuellement, plus de la moitié des étudiants inscrits au cégep le sont dans des programmes de formation technique.

Si la greffe de formations à visée professionnelle prend au cégep et à l'université, l'opération est plus laborieuse à l'enseignement secondaire. Au terme de débats longs et acrimonieux, l'intégration des formations antérieurement données dans les centres d'apprentissages se fait dans les polyvalentes. Au secondaire II et III, un professionnel dit court vise à préparer pour les métiers semi spécialisés. Au secondaire IV et V, avec dans certains cas un prolongement d'une année, s'implantent des programmes de formation professionnelle dits professionnel long pour les métiers spécialisés. Ces programmes professionnels qui contiennent des éléments de formation générale sont une alternative à la filière de formation générale.

De 1965-66 à 1975-76, les effectifs de ces filières de formation professionnelle du secondaire s'accroissent constamment (de 46 244 à 107 684), la proportion des élèves inscrits dans ces filières par rapport à l'ensemble de la population du secondaire va aussi en croissant (10 % en 1978-79, 16,8 % en 1980-81). Mais au début des années 1980, ces nombres s'inversent. Il y a moins d'élèves au professionnel (1980-81 : 94 523, 1984-85 : 63 139), mais la proportion des effectifs de ces filières par rapport à l'ensemble des effectifs du secondaire baisse elle aussi (1980-81 : 16,8 %, 1984-85 : 12,8 %). Le professionnel court devient très rapidement le lieu où sont refoulés les élèves les plus faibles que l'on veut conserver à l'école jusqu'à 16 ans au moyen d'un enseignement plus pratique. Cette filière tend à devenir *occupationnelle*. En 1977, sur 8 840 élèves ayant reçu un tel enseignement, 1141 poursuivent leur formation au professionnel long et seulement 50 % des autres obtiennent un emploi à la sortie. Les effectifs fondent de moitié : ils sont de 4 363 élèves en 1980-81, et de 4 156 en 1984-85.

Bref, au début des années 80, au moment même où commence une crise de l'emploi due aux restructurations industrielles provoquées par les développements technologiques et la plus grande ouverture des marchés, l'enseignement professionnel du secondaire vit une crise

² Durant ce trente dernières années, il m'est arrivé par quatre fois de relire le rapport Tremblay. Certains éléments de conjoncture ont évidemment vieilli, mais ces lectures ont été chaque fois pour moi une occasion d'enrichissement et de stimulation. Non seulement j'ai été ébloui par la puissance intellectuelle et la clarté de l'analyse de l'auteur du rapport, Arthur Tremblay, mais j'y ai découvert, à chaque fois des aspects encore pertinents pour moi et qui m'avaient échappé lors des lectures précédentes. Y a-t-il des centres d'enseignement professionnel à qui l'on a pensé à donner le nom d'Arthur Tremblay ?

profonde : diminution des clientèles, mais, surtout, doute de la pertinence de son modèle de fonctionnement. Au même moment, les formations de type professionnel des cégeps et des universités sont elles aussi interpellées, leur retard à s'adapter aux nouveaux environnements du travail est critiqué, mais le modèle de fonctionnement de type scolaire de ces formations n'est pas lui remis en cause. Il n'en est pas de même pour le secondaire. La relance de cet enseignement est à l'agenda des ministres et pour faire cette relance on est disposé à jeter l'enfant avec l'eau, à sacrifier l'enseignement professionnel pour les jeunes pour le relancer avec plus d'assurance chez les adultes. Après quelques tâtonnements, c'est Claude Ryan qui pilotera cette réforme.

2.3 La réforme Ryan (1986)

Pour relancer l'enseignement professionnel au secondaire, la réforme Ryan propose au départ trois dispositions :

- la suppression du professionnel court;
- la création d'une filière conduisant à un Diplôme d'études professionnelles (DEP), d'une durée de deux ans. Pour y accéder, il faut être titulaire du diplôme d'études secondaires (le DES), ou avoir 17 ans et avoir obtenu les crédits dans les matières obligatoires au secondaire IV. Durant cette formation, il n'y a pas de formation générale;
- la création d'une filière conduisant à un Certificat d'études professionnelles (CEP), d'une durée de deux ans. Pour y accéder, il faut avoir 17 ans et avoir les crédits dans les matières obligatoires du secondaire III. Pendant ces deux ans d'études, l'élève a une formation en enseignement professionnel et il continue à recevoir une formation en formation générale.

Quelle est la pente générale de cette proposition de réforme? **Elle vise le rehaussement général de l'accès à l'enseignement professionnel.** Ce faisant, elle cherche aussi à augmenter la reconnaissance sociale de la formation professionnelle et elle opte pour la poursuite généralisée du Diplôme d'études secondaire. Ce modèle retarde le choix d'orientation professionnelle et renforce du même coup la fonction de l'ensemble du secondaire comme école de base. Il maintient cependant une concomitance de l'enseignement professionnel et de la formation générale dans les programmes professionnels conduisant au Certificat de formation professionnelle.

Mais cela ne durera pas longtemps. **Un certain nombre de changements successifs entraîneront la relance, initialement prévue pour faire de la formation professionnelle une des voies de scolarisation pour les jeunes, vers une formation professionnelle centrée essentiellement sur l'emploi et configurée pour s'adresser d'abord à des adultes.** En effet, des modifications sont apportées au projet en décembre 1986, puis en juillet 1988, puis en janvier 1990. Le programme conduisant au Certificat d'études professionnelles est supprimé et par touches successives les programmes conduisant au Diplôme d'études professionnelles est lui aussi reconfiguré. Les raisons qui justifient ces changements sont

explicitées par le ministre dans les demandes d'avis sur les modifications proposées qu'il adresse au Conseil supérieur de l'éducation.³

Quelle est la ligne générale de ces changements? On peut la résumer en deux points :

- la formation générale n'a plus de place dans la formation professionnelle elle-même, comme formation concomitante. Elle n'était pas nécessaire pour le Diplôme d'études professionnelles puisque la formation générale était préalable à l'entrée dans cette filière, mais le Certificat d'études professionnelles la maintenait. Ce certificat n'existant plus, elle disparaît. La formation professionnelle du secondaire devient une formation sans formation générale et même une formation décrochée du système de formation scolaire puisqu'un jeune, « adulte de 16 ans », peut y accéder aux mêmes conditions qu'un adulte « adulte »;
- on supprime la distinction entre le Certificat d'études professionnelles et le Diplôme d'études professionnelles. Du même coup, la formation professionnelle devient une formation de durée très variable et l'on peut y entrer à des niveaux variés. C'est le modèle pratiqué par des centres où jeunes adultes et adultes viennent, après leur formation générale, suivre des formations professionnelles de durée et de niveau différents. Le postulat qui justifie de tels centres est clair : la formation professionnelle est autre chose que la formation de l'école secondaire des jeunes, c'est une affaire d'adultes. Il n'y a pas de lien entre la structure scolaire traditionnelle et les filières de formation professionnelle. C'est pourquoi d'ailleurs, dans un tel modèle, la formation professionnelle se situe habituellement après le secondaire.

Que s'est-il passé? Le système de formation professionnelle était intégré dans le système scolaire. À côté de la filière de formation générale, la formation professionnelle était une des voies possibles de la scolarisation obligatoire. Les premières propositions de la réforme Ryan introduisent un début d'affranchissement : le Diplôme d'études professionnelles ne requiert plus de formation générale. Mais cette disposition était normale, c'était une des conséquences du relèvement du niveau de la formation générale requis pour l'enseignement professionnel. Pour rentrer dans cette filière, il fallait avoir le Diplôme d'études secondaire ou le secondaire IV et 17 ans. Mais par la suite, on baisse les seuils d'entrée à l'enseignement professionnel tout en l'affranchissant du contexte scolaire pour les jeunes en cours de scolarisation et en l'adaptant à un contexte propice à la formation des adultes.

Qu'on me comprenne bien, je ne dis pas que le modèle choisi n'est pas possible, je dis :

- qu'il est adapté à la situation des adultes et beaucoup moins à celle de jeunes en démarche de scolarisation. Ainsi, ce qui paraît incongru dans un modèle de scolarisation des jeunes — pas de formation générale dans le programme d'études, pas de standards de durée d'études, le même diplôme recouvrant des formations variées et de durée variable, élimination des références à des niveaux de cours pour établir les préalables et les seuils d'admission, entrée et sortie continues, financement sur la base de la diplomation et non de l'admission, mode de détermination des programmes

³ On peut retrouver facilement ces justifications en annexe des avis donnés sur ces modifications par le Conseil Supérieur de l'Éducation

d'études par la méthode des compétences⁴ — tout cela, qui est incongru dans un système de formation pour les jeunes, est normal et même souhaitable dans un système de formation destiné aux adultes;

- que si l'on ne prend pas conscience des caractéristiques de ce modèle et de son opposition au modèle habituel de scolarisation utilisé pour les jeunes, on résoudra mal, ou l'on ne résoudra pas, les problèmes d'harmonisation entre ces deux modèles. Comment insérer harmonieusement une formation professionnelle pour des jeunes en cours de scolarisation à partir d'une organisation de l'enseignement professionnel adaptée à la situation d'une formation d'adultes? Comment établir des passerelles réelles entre une formation professionnelle configurée pour une formation d'adultes et une formation technique configurée au collégial pour des jeunes poursuivant leur scolarisation à l'enseignement supérieur? Comment réaliser des arrimages entre des formations s'organisant dans deux modèles opposés? À quoi sert un pont quand les chemins tracés sur les deux bords n'aboutissent pas au même endroit de la rivière?
- que l'on devrait s'étonner de la rapidité du passage d'un modèle à un autre. Le modèle de formation professionnelle choisi, encore une fois, est un modèle possible, mais ce n'est pas celui qui était initialement voulu. Très rapidement et sans débat, on est passé d'un modèle à un autre. Pourtant Claude Ryan est loin d'être une marionnette. Quelles sont donc les forces puissantes qui ont entraîné la dérive du bateau? Pourquoi la greffe de la filière de l'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation a-t-elle du mal à prendre au sein de l'enseignement secondaire?

Les recommandations du rapport Pagé veulent porter des corrections à cette situation. Ce rapport propose différents *volets* pour réinstaurer l'enseignement professionnel pour les jeunes dans le cursus d'études du secondaire. Je ne vous les rappellerai pas ici. Vous les connaissez et vous travaillez à cette restauration dans vos milieux respectifs, bien que ce soit, selon les commissions scolaires, de façon très inégale et, à mon avis, parfois aussi trop lente. Cet effort ne doit donc pas s'enliser. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, je voudrais, modestement, pour ma part contribuer au succès de cette restauration en vous indiquant dans cette troisième partie de la conférence les causes qui pourraient expliquer ce rejet récurrent dans l'enseignement secondaire de la greffe de l'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation pour les jeunes. Connaître ces causes peut aider à comprendre ce qui se passe et inspirer en conséquence des actions à entreprendre pour neutraliser ou diminuer leurs effets. Mais, je le redis ici, certaines réflexions que je vous livre dans cette partie de la conférence sont encore préliminaires. C'est une première tentative d'explication que j'ose devant vous, elle aurait besoin d'être plus documentée et plus réfléchie.

⁴ Vous reconnaissez là sans doute quelques-unes des caractéristiques du système de formation professionnelle mis en place.

Troisième partie

3— Le rejet, à l’enseignement secondaire, de la formation professionnelle comme voie normale de scolarisation des jeunes est causé par des forces qui provoquent des phénomènes d’implosion et de dérive.

Selon moi, deux types de forces puissantes concourent à faire évacuer de l’enseignement secondaire la filière professionnelle comme voie normale de scolarisation. L’une produit un phénomène d’implosion : certains types d’enseignements professionnels, ceux de plus bas niveau, s’effondrent et disparaissent des filières offertes aux jeunes. L’autre produit un phénomène de dérive : l’enseignement professionnel quitte alors les rives de la scolarisation des jeunes pour s’installer sur les berges des besoins immédiats de l’emploi et ceux de la formation des adultes. La conjonction de ces deux forces rend difficile sinon impossible le développement de l’enseignement professionnel comme voie de scolarisation pour les jeunes. Je pense que ces forces jouent toujours encore et, qu’aux yeux mêmes des promoteurs et des acteurs de l’enseignement professionnel, elles paraissent, trop souvent, normales. Les accepter telles quelles serait même, pour certains, la seule garantie d’un enseignement professionnel de qualité. Oui, mais ce faisant on rend difficile, sinon impossible, ce que pourtant on dit vouloir par ailleurs, le développement de l’enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation pour les jeunes! C’est ce que je voudrais vous montrer en montrant l’action de ces deux types de forces. J’esquisserai ensuite les éléments d’une stratégie susceptible de les contrebalancer.

3.1 Les forces qui concourent à l’implosion

Il y a entre 1980 et 1985, une diminution significative des élèves inscrits à l’enseignement professionnel au secondaire. Voici comment je l’explique.

À la fin des années 60, on réorganise complètement l’enseignement supérieur. À son seuil, on crée une institution nouvelle, le cégep, dont la fonction est double : absorber le premier choc de l’augmentation de la demande d’enseignement supérieur (pendant ce temps, les universités ont le temps de se réorganiser en universités modernes) et offrir une alternative à la formation universitaire de type classique, celle d’un enseignement supérieur court en formation technologique.

Ce dispositif était mis en place pour répondre à une formation de plus haut niveau (les cégeps étaient, dès le départ, ouverts dans 40 villes, les universités, à cette époque, seulement dans trois villes), mais pour susciter aussi en retour une demande de formation de plus haut niveau. Il devait servir à amorcer la pompe d’une élévation de l’aspiration scolaire dans la population. En effet, n’avait-on pas de retard à l’enseignement supérieur et le Québec moderne pouvait-il se créer sans cadres ayant reçu une formation supérieure (en 1965, 80 % des cadres des entreprises étaient anglophones)? **Une telle stratégie était consciente, le mouvement sur lequel il s’appuyait, puissant. On l’a appelée l’Idéologie du rattrapage.** À la même époque, l’enseignement des adultes était porté par cette même vague de fond et certaines opérations innovatrices, comme celles de TÈVEC⁵, étaient inspirées et soutenues par la même idéologie.

⁵ Ce projet s’est réalisé au Saguenay. Il visait à faire atteindre par des adultes, en 48 semaines, par un enseignement télévisé, une formation correspondant aux objectifs terminaux d’une 9^{em} année. Au terme de cette

Dans ce contexte, **il y a un appel d'air puissant vers le haut**. Une demande étudiante qui se serait naturellement portée auparavant vers des formations professionnelles de niveau secondaire est attirée par une formation de plus haut niveau. L'aspiration des parents pour des études plus élevées pour leurs enfants accentue ce phénomène. D'où régression de la demande d'enseignement professionnel du secondaire et augmentation de la demande d'enseignement technique du collégial. Le cégep, placé pour répondre et susciter une plus grande demande de plus haut niveau de formation, bénéficie évidemment de cette augmentation, le tout premier, au sein de l'enseignement post obligatoire.

Mais comment réagit l'ordre secondaire à ce phénomène? En poussant lui aussi l'ensemble du dispositif de l'enseignement professionnel vers le haut : c'est l'orientation générale de la réforme Ryan. Et pourtant, dans le système antérieur, beaucoup de jeunes sortaient de l'école sans diplôme d'enseignement professionnel ou sans diplôme d'enseignement général, mais de ce temps, la structure de l'emploi leur permettait de s'intégrer dans un marché du travail qui n'exigeait pas de qualification particulière. On aurait pu, dans le cadre d'une augmentation générale de la demande d'éducation, se préoccuper de ces jeunes, essayer de les retenir à l'école en leur y donnant des formations professionnelles pour des métiers qu'on pouvait encore alors, mais pas pour bien longtemps, pratiquer avec des formations sur le tas. Mais on se refuse à le faire, ces formations sont considérées comme des formations bas de gamme. On veut au contraire remonter le dispositif de l'enseignement professionnel après la formation générale du secondaire au même niveau que celui du cégep.

Le bon sens poussera ensuite à redescendre un peu l'ensemble du dispositif, mais ce que je veux montrer c'est que **l'idéologie du rattrapage a été une force puissante qui a tiré l'ensemble du dispositif scolaire vers le haut, d'où l'implosion, l'affaïssement ou l'effondrement des niveaux inférieurs**.⁶ Ce qui est advenu pour l'enseignement professionnel n'est qu'un cas d'espèce de l'action de cette force qui joue encore constamment, si l'on n'y prend garde, dans notre système scolaire. Et pour montrer le caractère général de la valorisation de ce mouvement vers le haut, j'attire ici votre attention sur deux de ses manifestations actuelles :

- l'importance inconditionnelle donnée à la formation universitaire. Trois faits qui l'illustrent. 1) Lors des audiences sur la politique de formation continue, les représentants des universités sont venus dire que leurs institutions avaient un rôle irremplaçable à jouer dans l'économie du savoir, ce qui est vrai. Mais, ils ont ajouté du même souffle qu'une politique de formation continue ne devrait pas traiter de l'alphabétisation, que ce n'était pas là un problème de formation continue qui ne doit se préoccuper que des hauts savoirs. Comme si l'analphabétisme n'avait pas lui aussi une relation avec le phénomène de la société du savoir qui en accentue le caractère dramatique pour des personnes peu scolarisées! 2) Le discours dominant dit et redit que l'effort collectif en faveur des universités doit se continuer et que le rattrapage est encore à faire. Et pourtant, toutes proportions gardées, par rapport aux populations en cause, le Québec a autant de monde que l'Ontario dans ses collèges et universités, mais deux fois plus de personnes ayant moins de 9 ans de scolarité. 3) Les programmes d'alphabétisation ne trouvent pas preneurs : 10 000 personnes fréquentent

formation, 2000 adultes réussissent l'ensemble des examens, 2000 autres réussissent les épreuves de français et de mathématiques.

⁶ L'implosion, c'est l'éclatement d'un corps parce que sa pression intérieure n'est pas assez forte pour contrebalancer la pression extérieure.

les programmes d'alphabétisation des commissions scolaires, elles étaient 30 000 il y a dix ans, 4 000 personnes fréquentent les groupes d'alphabétisation populaire. C'est dérisoire par rapport à l'enjeu. Quel est actuellement l'homme ou la femme politique qui, au Québec, porte cette question, comme d'autres portent, semaine après semaine sur la place publique, la question de la nouvelle économie et de la nécessité de formations de haut niveau?

- l'importance inconditionnelle donnée aux voies de formation générale comme formation noble. Comment expliquer autrement que le Diplôme d'études secondaire, au terme de la 11e année d'études, soit le seul diplôme accessible, qu'il soit exclusivement de formation générale, que l'on postule la possibilité de l'atteindre par tous puisque ceux qui ne l'ont pas font partie d'une des catégories des pestiférés modernes, celle des décrocheurs⁷? Comment expliquer aussi autrement que l'on détourne si facilement l'éducation des adultes de son rôle, en y envoyant, à l'enseignement général, sans trop de questions des jeunes de 16 ans qui n'atteindront pas le Diplôme d'études secondaires par les voies normales?

Ce mouvement général de valorisation constante et forte des formations de haut niveau avait sa raison d'être dans des situations de rattrapage, mais il se maintient toujours et il pousse à négliger ou à ne pas promouvoir suffisamment des formations de niveau inférieur. Dans ce contexte de spirale ascendante, il n'est pas étonnant que la formation professionnelle tende, elle aussi, à être tirée vers le haut, quitte à disparaître comme voie normale de scolarisation pour les jeunes. On met souvent le peu de valorisation de l'enseignement professionnel sur le compte des parents, mais, ce que je veux montrer ici, c'est que l'ensemble du dispositif scolaire tire lui aussi vers le haut. Dans ce contexte, on est poussé à négliger les formations de plus bas niveau⁸.

Ce contexte conduit aussi les acteurs de l'enseignement professionnel eux-mêmes (comme aussi, mais à un moindre degré, ceux de l'enseignement technique dans les cégeps) à intérioriser l'image d'insignifiance⁹ qui leur est renvoyée par la valorisation des formations de plus haut niveau¹⁰. La recherche obsessionnelle de la notoriété trahit bien ce manque de confiance en soi. C'est comme si, soi-même, on avait un peu honte, à l'avance, de ce que l'autre pensera de l'enseignement professionnel. Les manifestations de cette préoccupation exagérée de la recherche de la notoriété sont manifestes au sein de l'enseignement professionnel lui-même. Le professionnel court du temps reste encore comme une tache indélébile qui aurait marqué l'enseignement professionnel du secondaire. Son rappel a servi, et sert encore, ici ou là, comme repoussoir¹¹ pour retarder ou empêcher d'ouvrir des

⁷ L'autre catégorie des pestiférés modernes est celle des chômeurs.

⁸ Suite aux États généraux sur l'éducation, avec la réforme de l'éducation, il y a peut-être un début de renversement de ce mouvement : mise en place des services à la petite enfance, importance plus grande donnée à la réussite de la formation de base et à la maîtrise des savoirs essentiels. Par rapport à ces savoirs, l'école ne devrait pas seulement avoir une obligation de moyens, mais aussi une obligation de résultat.

⁹ On ne se considère pas comme important parce que les autres donnent de l'importance à d'autres choses.

¹⁰ Cette attitude s'enracine dans les milieux scolaires dans une longue tradition de valorisation des formations générales et de mépris pour les savoirs utilitaires. La création de Polytechnique ou des HEC a suscité, dans le temps, pour ces raisons, l'opposition du clergé. Et pour rentrer à l'université, les élèves des Jésuites avaient des droits que n'avaient pas ceux des Frères.

¹¹ La fonction de repoussoir que l'on fait jouer à l'échec du professionnel court m'a toujours intrigué. Le mal était-il si grand et si généralisé qu'il persiste dans la mémoire collective comme le souvenir d'une véritable

formations dans des métiers semi spécialisés. C'est cette même recherche de notoriété qui préside à l'élimination du Certificat d'études professionnelles de la première version de la réforme Ryan. Cette raison est explicitement indiquée dans les justifications des propositions de changement adressées, pour avis, par le ministre au Conseil supérieur de l'éducation. C'est aussi cette recherche de notoriété qui préside à l'élimination du Diplôme d'études professionnelles, même déjà débarrassé de la formation générale. Maintenir deux niveaux de formation et de diplôme, ce serait, dit-on, donner l'impression de maintenir l'ancien professionnel court, tant décrié. Pour qu'une telle assimilation ne soit plus possible, on ne veut maintenir qu'une seule filière d'enseignement professionnel aboutissant à un seul diplôme sanctionnant des études de durées extrêmement variables!¹² De plus, le titre d'« Attestation de capacité » et non de « Diplôme d'études professionnelles » est proposé pour des formations professionnelles requérant une formation académique inférieure au secondaire III. Donner deux titres différents à des niveaux différents de formation est tout ce qu'il y a de plus normal, mais la justification donnée trahit ce qui peut y avoir derrière une recherche obsessionnelle de notoriété. On propose deux appellations pour nommer la reconnaissance des formations pour éviter, dit-on, que l'on confonde ces formations bas de gamme avec les formations des vraies filières professionnelles!

Dans un système où tout est tiré vers le haut, l'enseignement professionnel a lui aussi tendance à être tout entier tiré vers le haut, en dehors des zones de l'enseignement obligatoire et l'on se refuse du même coup à donner des formations professionnelles qu'on juge bas de gamme. Le résultat était prévisible : des jeunes quittent l'école sans qualification véritable, l'éducation des adultes en formation générale sert pour certains d'entre eux d'échappatoire temporaire, mais pour quels résultats effectifs?

3.2 Les forces qui concourent à la dérive

Je serai plus bref sur ce point : le constat est évident et donc la démonstration plus facile. Je formule ainsi ma thèse. **Le développement de l'enseignement professionnel comme système a été déterminé prioritairement en fonction des forces relatives au champ de l'emploi. En tant que système, il est aménagé selon la logique de l'emploi et non selon la logique de la qualification des personnes**, logique exprimée clairement par le rapport Tremblay « *offrir à chacun, au moment opportun, l'enseignement professionnel qui convient à ses aptitudes et à ses ambitions* ». Or, plus un enseignement professionnel est dessiné et organisé selon la logique de l'emploi moins il peut devenir facilement, au sein du système scolaire, une voie normale de scolarisation. En effet, l'organisation des parcours scolaires obéit plus à la logique de la qualification des personnes selon leurs aptitudes et leurs intérêts qu'à la logique de l'emploi.

Que la forme d'organisation de l'enseignement professionnel soit adaptée à la formation des adultes et pour répondre prioritairement aux besoins de l'emploi est, je pense, évident. Je

catastrophe scolaire ? Je suis allé voir les chiffres. Quantitativement les effectifs du professionnel court constituaient en 1984-1985 moins de 1 % de l'ensemble de la population scolaire du secondaire. N'y a-t-il pas une disproportion entre ces chiffres et la tache indélébile qui en serait résultée pour l'enseignement professionnel tout entier ? Il y a des légendes scolaires comme il y a des légendes urbaines. Les légendes disent toujours vrai, mais si elles perdurent, elles disent moins la vérité sur ce qu'elles racontent que sur les croyances de ceux qui les racontent.

¹² Elles pouvaient aller de 100 heures à 1800 heures

l'ai montré plus haut. Mais, j'ai dit aussi qu'une telle forme d'organisation est une forme possible et qu'elle a sa logique propre. Ce n'est pas donc pas de cela qu'il faut s'étonner. Il faut s'étonner par contre de la volte-face rapide qui fait que la relance de la formation professionnelle voulue pour la scolarisation des jeunes se transforme rapidement et sans que personne ne s'en émeuve en système d'enseignement professionnel pour les adultes. Sans doute, dans les années 80, mondialisation des marchés, mutations technologiques ont provoqué une vague de restructurations industrielles sans précédent. Dans cette bourrasque, ici comme ailleurs, on a mis en cause les modèles de formation professionnelle et technique de type scolaire. On leur reprochait de s'être trop éloignés des besoins de l'emploi et même de n'avoir pas prévu les mutations technologiques que les industries elles-mêmes n'avaient pas su anticiper. L'enseignement technique du collégial a été pris dans la même bourrasque, mais la dérive n'a pas eu lieu. Certes, cet enseignement a dû se renouveler dans les domaines technologiques, innover dans des formes de rapprochement des secteurs de l'emploi (stages, enseignement coopératif, centres spécialisés), répondre rapidement aux besoins de formation des adultes, mais le modèle établi d'abord pour les jeunes n'a pas été emporté comme l'a été celui de l'enseignement professionnel du secondaire. Il s'agit pourtant de deux voisins systémiques assez proches. Cette différence de réaction mérite, je pense, explication. Quant à moi, je vais la chercher d'abord dans l'histoire.

La formation professionnelle a toujours eu du mal à entrer dans le système scolaire. L'Église, responsable du système scolaire, se méfiait de l'industrie et pensait que le destin des Canadiens français était dans l'agriculture et dans le commerce. Fin XIXe, début du XXe, le Québec connaît une mutation fondamentale : de rural et agricole, il devient urbain et industriel. En deux générations, les Québécois rentrent massivement en usine. Toutes les traditions d'apprentissage s'en trouvent bouleversées. La situation crée un besoin de formation professionnelle scolaire, mais cela tarde à se produire, non seulement parce que les responsables du système scolaire ne croient pas au développement industriel, mais aussi parce que le fordisme et le travail à la chaîne qu'il préconise ne nécessitent pas de formation professionnelle préalable importante. Une formation sur le tas, courte, suffit dans la plupart des cas. Dans ce contexte, la formation professionnelle se développera au Québec dans le cadre d'interventions du gouvernement fédéral et du ministère du Travail.

Si Lomer-Gouin, dès 1907, annonce la création d'écoles techniques et en crée trois (l'École technique de Montréal, celle de Québec et HEC), les autres provinces, dont l'Ontario, intéressées par la question de la formation professionnelle s'adressent au Fédéral qui, dans son champ de compétence, se doit d'assurer la prospérité industrielle et le commerce extérieur. Après hésitations, Laurier crée la Commission Robertson, *La commission royale de l'enseignement technique et professionnel*. Depuis lors, le Fédéral, par le biais de l'emploi interviendra continuellement dans le développement de l'enseignement professionnel et technique. Et malgré sa volonté d'autonomie, tout le développement de l'enseignement technique et professionnel du Québec se fera, jusqu'à nos jours, avec l'argent du Fédéral. Or, celui qui paie commande. Du même coup, la perspective de l'emploi et celle du développement de la main-d'œuvre servent généralement de référent et de justification de l'enseignement professionnel et technique et non celle d'une alternative à la formation des élèves, alternative qui tient compte de leurs intérêts et leurs aptitudes.

Cette perspective prédominante donnée à l'emploi dans le cadre de l'enseignement professionnel et technique a pu être contrebalancée, à l'enseignement technique du collégial, par l'existence d'une plus longue tradition de formation d'enseignement technique dans un contexte d'abord scolaire. En effet, l'enseignement technique du collégial a pu, dès le départ,

bénéficier des traditions et des réalisations des écoles techniques créées antérieurement dans le réseau scolaire¹³ ou dans le giron de différents ministères. Elles étaient peu nombreuses, mais leur réputation était solidement établie. Par contre, l'enseignement professionnel du secondaire n'a pu bénéficier du même héritage. En effet, les formations de ce niveau avaient surtout été développées antérieurement dans le cadre des actions du ministère du Travail. Avant la guerre de 39-45, la population étudiante des écoles professionnelles et techniques était très faible (en 1930, elle représentait seulement 3 % de la population scolaire); aussi, à la fin de cette guerre, le ministère du Travail crée des centres d'apprentissage pour assurer la réintégration des militaires revenant à la vie civile. Par l'entremise des centres de formation professionnelle, il assurera par la suite la formation des ouvriers. C'est à cette situation que, suite au rapport Tremblay, le rapport Parent mettra fin. Mais, manifestement, faute de racines, de références passées, les polyvalentes n'ont pas été un cadre propice au développement d'une culture de formation professionnelle de type scolaire¹⁴.

Dans ce contexte, devant les pressions de l'emploi, les bonnes intentions de la première version du rapport Ryan volent en éclats. On crée des centres de formation professionnelle distincts des filières générales et où ne se donne aucune formation générale. Pour le faire, on se sert des programmes financiers de soutien à l'employabilité et à l'adaptation de la main d'œuvre, tant du gouvernement fédéral que du ministère de la Main d'œuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR) du Québec. On ouvre en conséquence ces centres aux adultes. Et l'on modifie, après coup, progressivement et par petites touches, le régime d'études de l'enseignement professionnel de façon à pouvoir y accueillir sans entrave les adultes.

3.3 Une esquisse de stratégie

La logique de l'emploi et de l'argent du soutien à l'emploi ont fait dériver le bateau de la relance de la filière de l'enseignement professionnel scolaire pour les jeunes vers les eaux du développement de la main-d'œuvre adulte. Cette dérive a été brutale et rapide, comme celle d'une coquille de noix entraînée par un fort courant. Et ce, au moment où l'on veut aussi se servir pour les jeunes de l'appareil de formation ainsi constitué, il faut s'en souvenir. Le système lui-même, aspiré de l'intérieur vers le haut, tend à expulser la formation professionnelle des rivages de la scolarisation normale et la forte attraction des besoins pressants de l'emploi l'entraîne facilement hors du champ scolaire et des besoins des jeunes. Très peu de lest et d'amarrage dans le contexte scolaire des jeunes, forts vents qui poussent là où l'on ne voudrait pas aller vers les adultes, voilà la situation de départ de l'enseignement professionnel au secondaire quand on veut l'orienter à être aussi une voie normale de scolarisation pour les jeunes. Toute action de renforcement de cette orientation doit tenir compte de cette réalité pour que des actions stratégiques de renforcement puissent être conduites afin de diminuer les effets des forces naturellement en action. Pour renforcer l'orientation voulue, ce sont donc aussi des actions susceptibles d'assurer des contrepoids qui

¹³ Les cégeps ayant de nos jours un enseignement technique important sont ceux qui ont recueilli l'héritage des Instituts de technologie (qui le plus souvent eux-mêmes avaient recueilli l'héritage des premières écoles techniques du Québec) et d'Instituts de marine, d'arts graphiques, d'arts appliqués... : Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Lévis-Lauzon, Limoilou à Québec, Ahuntsic et Vieux-Montréal à Montréal.

¹⁴ S'agissait-il là d'un vice rédhibitoire ou les choses auraient-elles pu être autrement et à quelles conditions ? Il ne faut pas cependant croire que les choses aussi allaient de soi dans les cégeps. Tout comme la polyvalente, le cégep est une forme d'institution de conception technocratique. Il a donc fallu dans le réseau des cégeps se battre et proposer des changements pour que l'enseignement technique puisse exister et se développer suivant ses exigences propres dans ce type d'institution, lui aussi, au départ, éminemment technocratique et indifférencié. Mais ceci est un autre sujet.

doivent être menées. J'indique ici, très sommairement, et en tenant compte de l'analyse que je viens de vous exposer, les champs où ces actions pourraient l'être.

1^{er} champ : celui de la fonction et de l'organisation des cycles d'études.

La réforme du curriculum d'études a proposé qu'une distinction plus nette soit établie entre les 9 premières années d'études, qui doivent constituer ce qu'on appelle l'école de base et le deuxième cycle du secondaire. Cette distinction est actuellement généralisée dans les systèmes d'éducation occidentaux. Or, cette distinction ne sert pas seulement à établir la nature des contenus des programmes de formation nécessaires à ces deux étapes de la formation, elle a aussi un effet structurant très fort qui conduit à poser de différentes façons la question de l'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation. En effet,

- cette distinction conduit à établir une plus grande diversification de parcours à l'intérieur même de la voie générale du deuxième cycle du secondaire. Dans ce contexte, il est encore plus logique que l'enseignement professionnel lui-même soit considéré et organisé comme alternative de scolarisation des jeunes dans le deuxième cycle du secondaire;
- cette distinction donne une destination au premier cycle du secondaire. Les préoccupations du mouvement de l'école «orientante» peuvent donc y trouver un terrain propice¹⁵. L'enseignement professionnel peut, dans ce contexte, être davantage considéré comme une voie de scolarisation correspondant aux intérêts et aux aptitudes des jeunes¹⁶. Ce n'est donc plus la perspective des besoins de l'emploi qui est, ici et d'abord, prédominante;
- cette distinction renouvelle la problématique de l'adaptation scolaire. Quand l'ensemble du dispositif scolaire est ajusté de telle façon qu'on postule que tout le monde peut et doit atteindre un Diplôme d'études secondaires général et indifférencié, le premier cycle du secondaire se pose pour certains élèves en termes d'adaptation

¹⁵ Il y a chez nous une résistance à poser tôt dans le système scolaire les problèmes d'orientation des jeunes. L'effet pervers d'une telle attitude est de laisser certains jeunes dans une situation flottante, sans un projet d'avenir qui permettrait de soutenir une motivation faible pour poursuivre des études. Mais je pense que ce report le plus tard possible du choix d'orientation est aussi dépendant du système scolaire. À partir du moment où la cible à atteindre pour tous est un diplôme d'études générales et sans aucune différenciation, les problèmes de choix et d'orientation sont reportés tard. Il y a une corrélation entre le moment du choix et le niveau de différenciation du système scolaire du secondaire. Ainsi, en Allemagne les problèmes d'orientation se posent bien plus tôt que chez nous, mais c'est parce qu'un enseignement professionnel par apprentissage, dans les entreprises, magasins et bureaux, est offert à des jeunes dès 14-15 ans. Et il est même imposé, par autorité, à ceux qui sont déclarés comme n'ayant pas de talents pour les études longues ! Ce qui évidemment paraît scandaleux à nos yeux. La différenciation du système scolaire qu'implique inévitablement la démocratisation de la réussite scolaire va poser, au sein du secondaire lui-même, le problème de l'orientation de façon différente. On ne pourra se contenter des solutions paresseuses (paresseuses, en ce sens qu'elles repoussent les problèmes à plus tard) de l'adaptation scolaire et de la possibilité de l'accès à la formation des adultes dès 16 ans. Il faudra se poser les questions des choix des filières, des conditions nécessaires pour y accéder et donc de la possibilité d'une orientation forcée. On voit par là que les changements entraînant la différenciation du système conduisent aussi à des changements dans les pratiques et dans les valeurs qui les justifient. Aussi, les résistances à la différenciation des parcours qu'implique l'établissement de l'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation seront nombreuses et elles proviendront d'horizons divers.

¹⁶ N'avez-vous pas remarqué que les promotions actuelles de l'enseignement professionnel font presque toujours référence aux besoins de l'économie, à la qualité de la formation préparatoire à l'exercice d'un métier mais jamais, ou presque, aux aptitudes, aux intérêts des jeunes pour un tel type de formation ?

scolaire. Toute l'organisation scolaire est structurée en conséquence : corps de professeurs affectés à cette tâche, adaptation des programmes d'études, facilité de l'accès, dès 16 ans, à la formation générale de l'éducation des adultes. Dans le nouveau contexte se pose la question suivante : les programmes d'adaptation scolaire ne peuvent-ils et ne doivent-ils pas être considérés pour tous les élèves qui y sont inscrits, ou du moins pour un grand nombre d'entre eux, comme des programmes pré professionnels? Et que faut-il faire pour qu'il en soit réellement ainsi? Quelles sont les ressources nécessaires pour qu'il en soit réellement ainsi?

- cette distinction amène aussi au jour une question trop souvent tue, celle du phénomène de l'adolescence de masse créée par la prolongation de la scolarisation obligatoire. La démocratisation de la réussite scolaire et non seulement celle de l'accès pose des difficultés différentes selon les âges. Une de ces périodes est celle de la petite enfance. Plus il faut faire des études longues et les réussir, plus il faut se préparer au monde scolaire tôt, car les retards des premières années tendent à devenir des handicaps insurmontables. Mais il est aussi une autre période du développement des jeunes dont on parle trop peu et qui, elle aussi, conditionne le succès, et cela plus particulièrement pour les garçons. Cette période est celle de la pré adolescence et du début de l'adolescence. Elle a une importance stratégique aussi importante que celle de la petite enfance. Et pour saisir ce qu'il convient de faire, il faut prendre conscience des difficultés auxquelles sont confrontés des jeunes à qui la contrainte sociale impose à cet âge la perspective d'une longue scolarité¹⁷. Je ne peux dans le cadre de cette conférence développer ce sujet, mais, ici encore, les difficultés vécues, par rapport à leur scolarité, par certains adolescents et pré adolescents posent le problème de la mise en place d'une alternative à la filière de formation générale.

On voit donc bien que les actions qui tendent à renforcer le rôle structurant de la distinction entre l'école de base et le deuxième cycle du secondaire créent les conditions propices au développement d'une filière de formation professionnelle comme voie normale de scolarisation.

2e champ : celui de l'écologie générale des systèmes d'organisation des études pour les jeunes.

Les référents de l'organisation de l'enseignement professionnel sont des référents adaptés aux situations d'adultes ayant terminé leur scolarisation et non à celles de jeunes en cours de scolarisation. Il s'agit là de contraintes lourdes qui, si elles ne sont pas adaptées aux situations particulières de la scolarisation des jeunes, peuvent empêcher ou, du moins, rendre très difficile le développement de l'enseignement professionnel pour les jeunes¹⁸. Les éléments les plus importants à reconsidérer sont les suivants :

¹⁷J'ai traité récemment de certains aspects de cette question dans la conférence de clôture du Forum d'automne 2000 de l'Institut de la Fondation de l'entrepreneurship portant sur le problème de la réussite des garçons. Les Actes du Forum devraient être disponibles incessamment.

¹⁸Habituellement les systèmes éducatifs sont constitués pour les jeunes et il faut les adapter pour tenir compte des situations particulières de la formation des adultes. Dans ce cas, c'est l'inverse qu'il faut faire.

- le financement : source du financement (diminuer la dépendance du financement de la formation professionnelle du financement du développement de la main d'œuvre), règles de financement (financement basé sur l'inscription ou sur la réussite¹⁹);
- les formateurs : statut²⁰ (corps enseignant spécifique), formation par les universités, perfectionnement;
- l'organisation et l'interrelation, au sein des commissions scolaires, entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général²¹.

3e champ : celui de l'implantation des recommandations du rapport Pagé

Parmi l'ensemble des recommandations du rapport Pagé, deux d'entre elles sont plus que d'autres susceptibles de créer profondément un sillon de formation professionnelle dans le dispositif scolaire des jeunes. Ce sont celles qui concernent le volet 2 et le volet 4.

En effet, instaurer des formations professionnelles pour les métiers semi spécialisés au sein du dispositif scolaire, c'est contraindre le système scolaire à se préoccuper plus tôt de la qualification professionnelle de jeunes qui ne voudront pas ou ne pourront pas opter pour des filières de formation plus longue²².

Par ailleurs, instaurer au sein du système scolaire une voie de formation professionnelle ayant une formation générale concomitante, permettant d'accéder à un niveau d'études ultérieur, c'est faire de la formation professionnelle une vraie alternative à la filière de la formation générale, mais c'est aussi renforcer l'intégration verticale des formations professionnelles et techniques au sein du système scolaire. Et donc donner aussi plus de légitimité à une telle voie de formation²³. De plus, c'est le moment de rappeler ici de nouveau

¹⁹ La règle de financement a un effet sur les politiques d'admission. Être financé sur la base de la réussite, c'est être poussé à être très sélectif à l'entrée. Un tel comportement a-t-il encore sa raison d'être dans un contexte de scolarisation des jeunes ?

²⁰ Lors des États généraux sur l'éducation, un soir, un professeur s'est présenté durant le temps réservé à la parole au public (durant cette période, n'importe qui pouvait se présenter, sans inscription préalable, et nous dire en cinq minutes son message). Il avait deux choses à dire. La première : comment peut-on parler de la relance de la formation professionnelle pour les jeunes alors que le corps de professeurs d'enseignements professionnels tend à disparaître ? Il se présentait comme un des derniers vestiges de ce corps. La deuxième : le problème de l'enseignement professionnel n'est pas l'enseignement professionnel mais celui de la formation générale au sein de l'enseignement professionnel et de la difficulté de l'y instaurer. Ces deux choses qu'il avait à dire disent bien plus que des rapports volumineux . Ou même cette longue conférence !

²¹ Je sais que les responsables de l'enseignement professionnel ne veulent absolument pas revenir à la situation antérieure qui était la leur dans le système des polyvalentes. Mais peut-on, si on veut aussi développer la formation professionnelle comme voie normale de scolarisation pour les jeunes, maintenir, à l'inverse, le splendide isolement des centres de formation professionnelle au sein des commissions scolaires ?

²² « La rééducation générale et professionnelle de ceux qui effectuaient des travaux non qualifiés doit être la grande œuvre de notre société » (Alain Touraine, préface de *La Société en réseaux* de Manuel Castella, ed. Fayard, p.12). Si cela doit être la grande œuvre de notre société, ne concerne-t-elle pas évidemment aussi les nouvelles générations, celles des jeunes ?

²³ Une telle continuité existe entre l'enseignement technique du collégial et l'enseignement universitaire : l'École de technologie supérieure n'admet que des diplômés de l'enseignement technique du collégial et ceux-ci peuvent ainsi, dans quelques programmes, accéder au diplôme d'ingénieur. Sans doute, des diplômés du collégial peuvent aussi accéder à différentes autres facultés universitaires, mais l'existence d'une filière verticale intégrée

un des constats dont j'ai parlé plus haut, celui de l'analyse menée sur l'enseignement professionnel et technique par l'OCDE : la participation des jeunes à ce type d'enseignement augmente avec les chances qu'elle leur donne d'atteindre des qualifications plus élevées au niveau secondaire et postsecondaire. Quand l'enseignement professionnel n'est pas dans le système scolaire une voie cul-de-sac, et qu'il n'entrave pas la possibilité des parcours scolaires ultérieurs, il devient attrayant. C'est là une des vertus supplémentaires du volet 4.

4e champ : celui de la formation générale

Une formation professionnelle ne comportant pas de volet de formation générale est, du moins en théorie, plus adaptée à la situation des adultes, ceux-ci étant censés avoir déjà accompli leur scolarité. Ce modèle de formation n'est pas, par contre, coutumier dans les systèmes de formation professionnelle s'adressant à des jeunes en cours de scolarisation : de la formation générale y est offerte avec la formation professionnelle. Or, il y a chez nous, dans certains milieux, une résistance à considérer, et cela même pour les jeunes, la formation générale comme une composante essentielle de la formation professionnelle. Il est évident que toute initiative qui tend à donner de la place à la formation générale dans la formation professionnelle destinée aux adultes rendra un tel modèle de formation encore plus inéluctable pour les jeunes.

Or voici sur ce sujet un extrait de *La proposition de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue* que j'ai, suite à leur demande, proposée au ministre d'État de l'Éducation et de la Jeunesse, François Legault et à la ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux. « *La formation professionnelle s'étant développée pour répondre aux besoins des adultes, elle n'a pas donné de place à des éléments de formation générale (ceux-ci étant censés être acquis au préalable). Toutefois, avant d'y inscrire des adultes, on s'assure qu'ils ont une formation générale minimale. Mais, de nos jours, l'apprentissage d'un métier est inséparable d'une maîtrise accrue de la langue maternelle, des mathématiques, d'une ou plusieurs disciplines scientifiques ainsi que de la connaissance du fonctionnement des organisations et de la société. Ces apprentissages étant, de façon générale, faibles chez les jeunes adultes, il faut consolider et renforcer leur intégration. Or pour ce faire, rien ne remplace l'apprentissage, de façon simultanée, des matières de la formation professionnelle et de la formation générale. Cette question sera examinée et des modifications seront portées aux programmes.* » (page 87)

de formation technologique à travers deux ordres d'enseignement a accrédité la légitimité d'études supérieures réalisées par la seule voie technologique. On doit cette possibilité dans notre système scolaire aux qualités de visionnaire et à la détermination, car cela n'allait pas de soi pour la majorité des décideurs de l'époque, du premier directeur de l'École de technologie supérieure, Alain Dugré.

Conclusion

Une brève conclusion en deux points.

Pour mener à bien des changements importants, il faut regarder haut et loin. Faire d'un enseignement professionnel performant et de qualité, mais d'abord organisé pour les adultes, un enseignement qui soit aussi une voie normale de scolarisation pour les jeunes n'est pas une mince tâche. Pour saisir les enjeux que cela implique, la nature des lieux stratégiques où des modifications doivent être menées, il faut prendre du recul, voir les choses d'un peu plus haut et d'une façon plus large que l'horizon coutumier des préoccupations. C'est ce que j'ai voulu faire ce soir avec vous. Cet exercice n'est pas facile, et il a paru peut-être fastidieux à certains d'entre vous, mais il me paraît un préalable obligatoire à toute action qui veut aller dans le sens recherché, celui du développement de la formation professionnelle comme voie normale de scolarisation pour les jeunes. Je ne prétends pas que l'analyse que j'ai faite soit en tous points exacte, ni qu'elle soit complète. Je vous la soumetts simplement comme une contribution à votre réflexion.

La réussite scolaire des jeunes au moment de la pré adolescence et de l'adolescence dépend de plusieurs facteurs, celle de la connaissance approfondie de la double épreuve à laquelle ils sont soumis à cet âge (construction de leur identité personnelle à la fois par leur conquête d'autonomie et par leur réussite scolaire), celle de l'adaptation scolaire à cette réalité, notamment dans le domaine pédagogique et l'environnement parascolaire. Mais cette réussite et cette qualification dépendent aussi pour un certain nombre d'entre eux de changements structurels dans l'économie générale actuelle de l'enseignement secondaire : finalité du premier cycle du secondaire, enseignement professionnel établi comme voie normale de scolarisation, arrêt de l'utilisation paresseuse de la formation générale de l'éducation des adultes, comme seconde chance pour certains jeunes de 16-18 ans qui tireraient plus de bénéfices d'un enseignement professionnel. On ne peut demander aux acteurs de première ligne que sont les enseignants, les enseignantes, les directeurs et les directrices d'écoles, de prendre en charge sur leurs seules épaules, tout le poids de la réussite scolaire par le renouvellement des approches pédagogiques et par l'amélioration de l'encadrement et du soutien des élèves, quand, par ailleurs, certains éléments de la structure sont, eux aussi, générateurs d'échecs et qu'on fixe des objectifs élevés de qualification pour l'ensemble du système alors qu'on tarde à conduire les changements structurels qui s'imposeraient.

Je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite aussi un excellent colloque et j'espère que les activités de la journée de demain vous permettront de mieux saisir encore le sens des propos que j'ai tenus ce soir devant vous.